



## CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE GOVEN

**SEANCE DU 11/03/2024**

**DATE DE CONVOCATION : 05/03/2024**

**CONSEILLERS EN EXERCICE : 26**

**PRESENT(S)** : Norbert SAULNIER, Yannick TRINQUART, Nathalie BERTHO, Laurent KERIVEL, Bruno LEROY, Yannick GOUGEON, Nathalie BLOMMAERT, Nathalie DREAN, Ronan GUIBERT, Fabienne HEMERY, Karine CHEVALIER, Christophe LERAY, Aurélie SAULNIER, Martine BOUGAULT, Jean-François PLAIN

**PROCURATION(S)** : Patricia PERSAIS donne pouvoir à Norbert SAULNIER, Olivier TORTELIER à Nathalie BERTHO, Marie-Hélène AUBREE à Nathalie DREAN, Sylvie AGAËSSE à Karine CHEVALIER

**ABSENT(S)** : Loïc HERVOIR (excusé), Mickaël TANGUY (excusé), Florence GOURMELEN (excusée), Fabrice GAUBERT (excusé), Magali POISSON-VANNIER (excusée), Géraldine TRONCA, Nicolas ELLEOUET

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Nathalie DREAN

### Finances

#### 2024.03.002 COMPTES DE GESTION 2023 – BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES

Madame BERTHO, Adjointe aux Finances, rappelle qu'après présentation des budgets primitifs de l'exercice 2023 et des décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, les comptes de gestion dressés par le Receveur accompagnés des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après s'être fait présenter l'ensemble des comptes administratifs du budget principal et des budgets annexes (assainissement, petite enfance, photovoltaïque, maison de santé) de l'exercice 2023,

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2022, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qui lui ont été prescrites de passer dans ses écritures :

Considérant les opérations régulières et dûment justifiées,

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2023 au 31 décembre 2023,

Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2023 en ce qui concerne le budget principal et les budgets annexes,

Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- APPROUVE les comptes de gestion du budget principal et des budgets annexes (assainissement, Petite enfance, photovoltaïque, Maison de santé) pour l'exercice 2023 dressés par le receveur, visés et certifiés conformes par l'ordonnateur,
- DECLARE qu'ils n'appellent ni observation, ni réserve de sa part,
- AUTORISE Monsieur Le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

Le Maire, Norbert SAULNIER

Le/La secrétaire de séance,



Certifié exécutoire  
Mis en ligne le  
18.03.2024  
Le Maire

